

## ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

# Villiers-sur-Orge

Imaginer ensemble le devenir des parcelles agricoles classées Espace Naturel Sensible.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune dans l'élaboration d'un plan-programme relatif à l'aménagement de la coulée verte, avec les habitants.



Classées Espace Naturel Sensible, les anciennes parcelles agricoles de Villiers-sur-Orge vont devenir une coulée verte. Ici, une étape du chantier. **Action menée en 2021.**

Les partenaires du CAUE :

## Le point de départ

En 2021, la commune de Villiers-sur-Orge s'interroge sur le devenir de deux anciennes parcelles agricoles situées en limite ouest de la commune, entre un secteur pavillonnaire et une zone d'activités. Cette bande de terre en friche a accueilli une végétation spontanée significative, permettant son classement en Espace Naturel

Sensible (ENS). Après avoir sollicité Cœur d'Essonne Agglomération en vue d'une collaboration pour le rachat des terres et leur réaménagement, la commune souhaite se faire accompagner par le CAUE pour approfondir sa réflexion sur le devenir de ces parcelles, avec le projet d'en faire une coulée verte.

## L'objectif de notre mission à Villiers-sur-Orge

L'accompagnement du CAUE de l'Essonne se décompose en trois volets :

- informer sur ce qu'est un Espace Naturel Sensible, et les possibilités d'aménagement qu'il amène,
- définir avec la commune les enjeux de ce projet,
- accompagner l'animation des concertations auprès des habitants et synthétiser les grandes orientations qui s'en dégagent.

À partir de ces éléments, la mission du CAUE vise à élaborer un plan programme relatif à l'aménagement de la coulée verte souhaitée par la commune. Ce plan lui servira de support de réflexion à long terme.



Les habitants imaginent concrètement l'avenir de la coulée verte. Un atelier de concertation efficace !

## Le déroulé

C'est par une visite de site que débute la démarche engagée par le CAUE de l'Essonne, en septembre 2021, avec les élus de Villiers-sur-Orge et des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération. Les enjeux liés aux Espaces Naturels Sensibles sont bien sûr au cœur des échanges. Les possibilités de liaisons douces pour rendre le site accessible sont déjà évoquées.

En octobre, les échanges se poursuivent sur les opportunités d'aménagement, les usages possibles d'un site ENS, et aboutissent à des réunions d'information auprès des habitants.

Pour permettre aux habitants de traverser le site au sec et à vélo, un cheminement en stabilisé est réalisé dès novembre. Les sols sont préparés en vue des futures haies qui borderont des habitations.

Le CAUE effectue un travail de cartographie pour définir les potentialités et contraintes du site. Il intervient également dans le cadre d'un atelier de concertation visant à définir les grandes vocations du projet avec les habitants.

Organisé autour de 4 tables de 5 à 10 personnes munies d'un plan, de feutres et de papier calque, les habitants présents formulent très concrètement leurs envies et attentes pour ce nouvel espace public de proximité.

Quatre schémas d'orientation ressortent de cet atelier avec les habitants. Leur synthèse permet de dégager un plan programme, qui va servir de support d'orientation à la commune et à la communauté d'agglomération pour le déroulé des futurs aménagements.

Ce travail, validé par la commune et l'agglomération, est présenté sur le site de Villiers-sur-Orge et dans le bulletin communal de mars 2022.

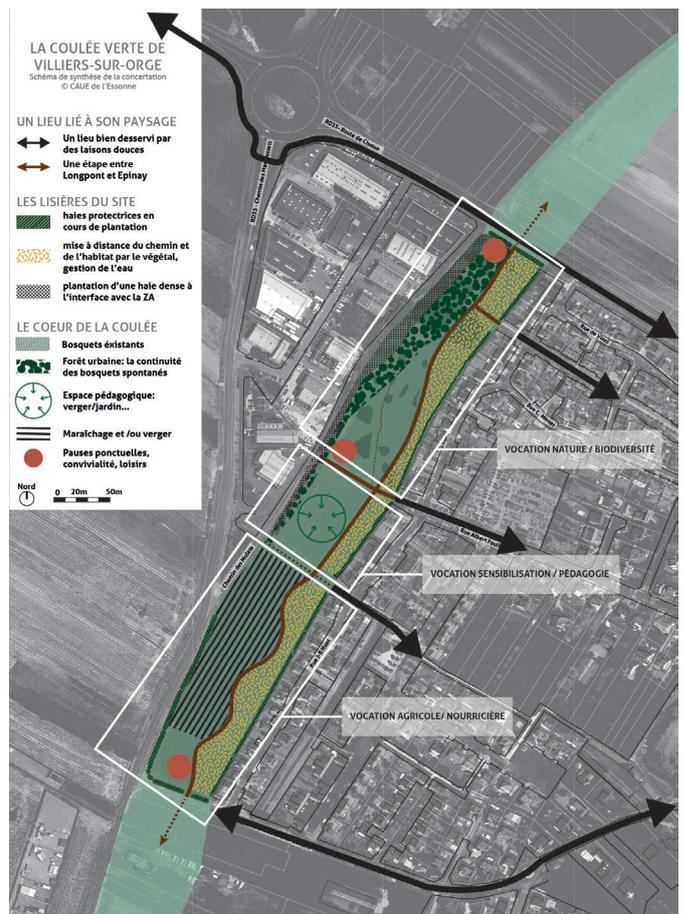


Schéma de synthèse : les grandes orientations issues de la concertation.

### CAUE+

- Sensibilisation aux Espaces Naturels Sensibles.
- Facilitation du dialogue avec les habitants.
- Outils et méthodologie de concertation.
- Définition collective des enjeux territoriaux.